

RÈGLES ÉLECTORALES NATIONALES POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Date du scrutin: 08/06/2024

Nombre total de sièges: 6

Majorité électorale: 16

Méthode de répartition des sièges: Vote unique transférable

Circonscription: 1

Seuil électoral: Non

Site web de l'autorité électorale nationale: <https://electoral.gov.mt/>

SÉLECTION DES PARTIS POLITIQUES NATIONAUX

Parti	Nom complet du parti	Parti européen	Groupe du PE actuel
ABBA	ABBA	ECPM	Non représenté
AD/DA +PD/DP	Alternativa Demoratika / Democratic Alternative, Partit Demokratiku / Democratic Party	EGP	Non représenté
Imperium Europa	Imperium Europa	Non affilié	Non représenté
PL/LP	Partit Laburista / Labour Party	PES	S&D
PN/NP	Partit Nazzjonalista / Nationalist Party	EPP	EPP
VM	Volt Malta	Non affilié	Non représenté

© Union européenne, 2024 - Source: Parlement européen | <https://results.elections.europa.eu>

Clause de non-responsabilité: Cette synthèse a pour objet d'aider à la compréhension du contexte électoral et politique des États membres de l'Union européenne. Les informations fournies ne sont ni exhaustives ni définitives.